



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DEL F B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :

Csanád TELBISZ

né le 07/01/2001 à Budapest (HONGRIE)

de nationalité HONGROISE

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 22/07/2019

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : **036003-004811**

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : TELBISZ Csanád

Nationalité : HONGROISE

Date et lieu de naissance : 07/01/2001 Budapest (HONGRIE)

N° de candidat : 036003-004811

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session : 2019-05-T

centre d'examen : Budapest - IFH (HONGRIE)

ÉCRIT Production

note : 19,50 / 25

Compréhension

note : 19,00 / 25

ORAL Production

note : 17,00 / 25

Compréhension

note : 15,00 / 25

NOTE FINALE : **70,50 / 100**

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 036003-201905T-4482314

